

RELEVE DE COMPTE CHEQUES

du 9 avril 2024 au 9 mai 2024

MALAKOFF 03306 00937

Tél. Agence: 01 46 56 36 99 (numéro non surtaxé) Tél.: 3477 (Service gratuit + prix appel)

RIB : 30004 00937 00001666029 96

IBAN: FR76 3000 4009 3700 0016 6602 996

BIC: BNPAFRPPXXX

M CHARAF BERHILI

CHEZ MME FATIHA BENMAJI

5 RESIDENCE BUFFON

77100 MEAUX

Les sommes déposées sur ce compte sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sauf exclusions réglementaires en raison de la nature des personnes et/ou des dépôts.

www.garantiedesdepots.fr

Monnaie du compte : Euro

Date	Nature des opérations	Valeur	Débit	Crédit
	SOLDE CREDITEUR AU 09.04.2024			4 295,11
10.04	FACTURE(S) CARTE 4974XXXXXXXXX3044 DU 090424 REVOLUT**9636* IRL 34,00EUR	10.04	34,00	
10.04	VIR SEPA RECU/DE CRIT /MOTIF VIREMENT /REF 01 SIF486638	10.04		147,07
17.04	PRLV SEPA BASIC FIT II SA ECH/170424 ID EMETTEUR/FR10ZZZ642164 MDT/725015178 REF/NO725015178-0098 LIB/17-04-2024 / 14-05-2024	17.04	24,99	
22.04	FACTURE(S) CARTE 4974XXXXXXXX3044 DU 190424 BOULANGERIE MEA MEAUX	22.04	2,00	
22.04	DU 200424 DELICE MEAUX	22.04	5,50	
22.04	DU 190424 ACTION 4132 MEAUX	22.04	14,95	
22.04	DU 200424 PRIMARK SERRIS FRA 58,80EUR	22.04	58,80	
29.04	RETRAIT DAB 28/04/24 16H09 029335 BNP PARIBAS VILLEJUIF 0004974XXXXXXXXX3044	29.04	20,00	
03.05	VIR ETRANGER RECU /DE M BERHILI MHAMMED/FROM MA/569 A 000300062/REF TRF04856038 03052421217771 IPA4050300038783/MOTIF FRAIS SEJOU	03.05		650,00
06.05	FACTURE(S) CARTE 4974XXXXXXXX3044 DU 030524 LES TROIS FRERE PARIS	06.05	9,00	

RELEVE DE COMPTE CHEQUES

du 9 avril 2024 au 9 mai 2024

MALAKOFF M CHARAF BERHILI

RIB: 30004 00937 00001666029 96

Date	Nature des opérations	Valeur	Débit	Crédit
06.05	RETRAIT DAB 05/05/24 16H46 00422852 CRCAM BRIE PICARDIE MEAUX 0004974XXXXXXXXX3044	06.05	20,00	
06.05	FACTURE(S) CARTE 4974XXXXXXXX3044 DU 060524 TAPTAP SEND BE BEL 30,00EUR	06.05	30,00	
06.05	PRLV SEPA IMAGINE R - COMUTITRES SAS ECH/060524 ID EMETTEUR/FR42ZZZ457385 MDT/FR42ZZZ45738523215842352446020046 REF/3/23215842352446/818725396 LIB/ABONNEMENT IMAGINE R	06.05	40,55	
07.05	FACTURE(S) CARTE 4974XXXXXXXX3044 DU 050524 2THELOO GARE DE FRA 1,00EUR	07.05	1,00	
TOTAL DES OPERATIONS			260,79	797,07
SOLDE CREDITEUR AU 09.05.2024				4 831,39

Montant de votre autorisation de débit en compte au 09.05.2024 : 300,00 euros au taux nominal de 10,49 %, soit un TAEG de 16,0 % (le TAEG effectif résultera de l'utilisation de débit en compte dans la limite du taux de l'usure et sera communiqué lors de l'arrêté trimestriel).

Rappel: votre numéro client est le : 4204528529
Il vous permet de gérer vos comptes et effectuer vos opérations courantes auprès du Centre de Relations Clients au 3477 (service gratuit + prix d'appel) et complété de votre code secret , sur internet mabanque.bnpparibas, ou sur votre mobile avec l'application Mes Comptes. Pour obtenir votre code secret, contactez votre conseiller.

Votre satisfaction est notre priorité. Toutefois, si vous souhaitez faire une réclamation :

- Adressez-vous à votre interlocuteur habituel, votre Conseiller ou votre équipe de Conseillers, de vive voix, par écrit ou via le formulaire en ligne accessible sur notre site ou sur votre application mobile⁽¹⁾. Vous pouvez aussi contacter le Service Client (coordonnées en en-tête du courrier).
- Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez par écrit ou via le formulaire en ligne le Responsable Réclamations Clients dont dépend votre agence(1).
- Si vous êtes en désaccord avec la réponse apportée, ou en l'absence de réponse de la Banque dans un délai de 2 mois(2), vous pouvez alors saisir gratuitement et par écrit l'un des Médiateurs(1), selon son domaine de compétence. Le Médiateur est le dernier recours amiable avant d'entreprendre une démarche judiciaire.

⁽¹⁾ Coordonnées disponibles en agence, sur le site Internet ou l'application mobile Mes comptes.

⁽²⁾ Délai ramené à 15 jours ouvrables pour les litiges portant sur un service de paiement (opération de virement, de prélèvement ou effectuée par carte bancaire) ou 35 jours ouvrables dans certains cas exceptionnels.